

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2026

La séance débute à 20h30 à la salle du Conseil de la mairie.

Présents : Pascal MICHAUX, Claude THIVANT, Julien BUVAT, Corinne CHAZEIX, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Marc-Antoine SABATIER, Patrick BARANGER.

Absents : Catherine FABRE – François GENIN

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Murielle GAYDIER participe à la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

- ✓ Validation du PV de la réunion du 19 décembre 2025
- ✓ Adoption CFU (Compte Financier Unique) budget Commune et budget Eau
- ✓ Affectation des résultats de fonctionnement 2025 budgets Commune et Eau
- ✓ Délibération classement de la voirie communale
- ✓ Questions diverses

➤ **Adoption du PV de la réunion du 19 décembre 2025**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Compte Financier Unique (=CFU) et Affectations des résultats de fonctionnement budget commune et budget eau & assainissement**

Un document présentant les comptes financiers de l'année 2025 est distribué en séance aux conseillers.

Le Maire et Murielle GAYDIER présentent les résultats pour l'année écoulée :

- ✓ Budget Commune
 - Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **341 228 €**, pour 384 051 budgétés, et le total des recettes à **376 154 €**, pour 384 051 budgétés : l'exercice 2025 présente ainsi un excédent de **34 925 €** (pages 3 à 6).
 - Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **41 158 €**, pour 269 084 budgétés, et le total des recettes à **237 336 €**, pour 269 084 budgétés : l'exercice 2025 présente ainsi un excédent de **196 178 €** (pages 7 à 9).
Les principaux projets d'investissement concernés par les dépenses d'investissement 2025 sont l'alarme de la mairie, le coffret électrique de sécurité à la basilique et l'achat de ganivelles.
 - Le résultat de la section de fonctionnement à affecter est de 83 248 €, en ajoutant au résultat de l'année (34 925 €) le résultat antérieur (48 323 €). La proposition est d'affecter la totalité en recette de fonctionnement au budget 2026 (page 10)

- ✓ Budget Eau & Assainissement
 - Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **36 196 €**, pour 40 045 budgétés, et le total des recettes à **31 103 €**, pour 40 045 budgétés : l'exercice 2025 présente ainsi un déficit de **5 093 €** (pages 12 à 14).
 - Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **11 554 €**, pour 49 580 budgétés, et le total des recettes à **44 449 €**, pour 49 580 budgétés : l'exercice 2025 présente ainsi un excédent de **32 896 €** (pages 15 à 17).
Le principal projet d'investissement concerné par les dépenses d'investissement 2025 est le solde de l'étude pour la protection des sources.
 - Le résultat de la section de fonctionnement à affecter est de 4 444 €, en ajoutant au déficit de l'année (5 093 €) le résultat antérieur (9 538 €). La proposition est d'affecter la totalité en recette de fonctionnement au budget 2026 (page 18).

Le compte financier unique 2025 du budget Commune et du budget Eau & Assainissement ainsi que les affectations de résultats de fonctionnement sont validés à l'unanimité. Le Maire ne prenant pas part au vote du compte financier unique.

➤ **Classement de la voirie communale**

Le Maire explique que le Département a demandé une actualisation de la carte des routes communales, le document servant de base pour certaines dotations de l'Etat, d'autre part à la répartition des responsabilités et obligations entre le Département et la commune.

Une carte avec les routes départementales et les tronçons communaux répertoriés (lieu, longueur) est projetée aux participants. Le total des routes communales représente 16,272 km

Le classement est validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire consulte les conseillers afin de connaître leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote les 15 et 22 mars (8h-18h) : le tableau définitif sera diffusé après consultation de Catherine et François.
- L'architecte des Bâtiments de France a demandé une modification des coloris du City Parc : pour les poteaux ce sera la référence 7022 (au lieu de 6024) et 7023 pour les grilles.
La société COUDERT devrait démarrer les travaux de terrassement mi-mars.
- Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu le 05/02 3 personnes de St Bonnet et Vernines qui font partie d'un collectif s'opposant au projet de carrière de Gravenoire : il leur a été rappelé que le projet n'en était qu'au stade de l'étude, ce que leur a confirmé la société COUDERT avec qui ils ont eu un rendez-vous par la suite.

La séance est levée à 22h00